

Répertoire national des certifications professionnelles  
Licence Professionnelle - Santé, vieillissement et activités physiques adaptées (fiche nationale)

Active

N° de fiche

**RNCP35938**

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

- 44067 : animation socioculturelle
- 15436 : éducation sportive
- 15454 : activité physique et sportive
- 15448 : installation sportive
- 15466 : activité physique pour tous

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

### CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	-	-
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	-	<a href="https://www.univ-lyon1.fr/">https://www.univ-lyon1.fr/</a> ( <a href="https://www.univ-lyon1.fr/">https://www.univ-lyon1.fr/</a> )
UNIVERSITE COTE D'AZUR	-	<a href="https://univ-cotedazur.fr/">https://univ-cotedazur.fr/</a> ( <a href="https://univ-cotedazur.fr/">https://univ-cotedazur.fr/</a> )
UNIVERSITE DE POITIERS	-	<a href="https://www.univ-poitiers.fr/">https://www.univ-poitiers.fr/</a> ( <a href="https://www.univ-poitiers.fr/">https://www.univ-poitiers.fr/</a> )
UNIVERSITE PAUL SABATIER TOULOUSE III	-	<a href="https://www.univ-tlse3.fr/">https://www.univ-tlse3.fr/</a> ( <a href="https://www.univ-tlse3.fr/">https://www.univ-tlse3.fr/</a> )

### RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

#### Objectifs et contexte de la certification :

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère

les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée. La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

### **Activités visées :**

Conception et animation de programmes et séances dédiés à la santé par l'activité physique des publics seniors

Conseil personnalisé dans le domaine de la santé et du bien-être par l'activité physique des seniors

Gestion de projet et de structure dans le secteur de l'APA et de la santé auprès des seniors

### **Compétences attestées :**

#### *Compétences transversales*

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

Développer une argumentation avec esprit critique.

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

#### *Compétences spécifiques*

Conception et animation de programmes et séances dédiés à la santé par l'activité physique des publics seniors :

- Concevoir et enseigner des programmes d'activités physiques adaptées à différents publics seniors.
- Adapter les formes de pratiques ainsi que leur intensité.
- Adapter les programmes d'APA en fonction des projets et des résultats.
- Incrire son programme dans les autres actions, activités, situations concernant les personnes.
- Assurer la sécurité physique et morale des individus et des groupes.
- Animer et mobiliser les pratiquants pour un investissement optimal, l'entretien et l'amélioration de la condition physique et des pouvoirs d'agir de chacun.
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.
- Mobiliser une expérience approfondie des pratiques physiques et l'analyse de cette expérience pour conseiller les pratiquants.
- Faire apprendre les conditions d'une pratique en sécurité ainsi que les principes et règles à respecter pour éviter les accidents.

Conseil personnalisé dans le domaine de la santé et du bien-être par l'activité physique des seniors :

- Evaluer les caractéristiques bio-psychosociales, les attentes et motivations des publics ainsi que leurs conditions de vie.
- Conseiller les seniors sur leurs activités physiques et le maintien de leur qualité de vie, de leurs potentialités et de leur autonomie dans leur projet de santé et de vie.
- Conseiller et accompagner la personne pour l'inscrire dans un réseau social et un réseau d'intervenants et de structures pouvant participer à sa santé et à sa qualité de vie.
- Participer à la mise en projet de la personne.

Gestion de projet et de structure dans le secteur de l'APA et de la santé auprès des seniors :

- Analyser et évaluer les politiques de santé et de bien-être de la structure dans leur environnement institutionnel et local.
- Problématiser ses actions et ses projets au regard des caractéristiques de la structure et des politiques publiques dans le secteur de la santé et des personnes âgées.
- Concevoir, financer et gérer un projet d'intervention en activités physiques adaptées auprès d'un public de seniors.
- Mobiliser les cadres juridiques et réglementaires du secteur du sport, de la santé et le droit du travail.
- Coordonner une équipe d'intervenants (bénévoles ou salariés) en activités physiques et/ou sportive.
- Interagir et se coordonner avec les autres professionnels (paramédical, médical, sportifs) de la structure et l'environnement de vie de la personne.
- Présenter et communiquer avec les équipes de direction des structures (EHPAD et autres) et avec les décideurs pour valoriser ses projets.

## Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme.

Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS).

Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS

## BLOCS DE COMPÉTENCES

Nº et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP35938BC01  Usages numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP35938BC02  Exploitation de données à des fins d'analyse	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de

	<p>non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</p>	<p>projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
RNCP35938BC03	<p>Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère</p>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue</p>
RNCP35938BC04	<p>Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</p>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue</p>
RNCP35938BC05	<p>Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation</p>	<p>Chaque certificateur accrédité met en</p>

<p>sein d'une organisation professionnelle</p>	<p>pour s'adapter et prendre des initiatives. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p> <p>Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</p> <p>Analysier ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</p>	<p>œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
--	--	---

<p>RNCP35938BC06</p> <p>Conception et animation de programmes et séances dédiés à la santé par l'activité physique des publics seniors</p>	<p>Concevoir et enseigner des programmes d'activités physiques adaptées à différents publics seniors.</p> <p>Adapter les formes de pratiques ainsi que leur intensité.</p> <p>Adapter les programmes d'APA en fonction des projets et des résultats.</p> <p>Inscrire son programme dans les autres actions, activités, situations concernant les personnes.</p> <p>Assurer la sécurité physique et morale des individus et des groupes.</p> <p>Animer et mobiliser les pratiquants pour un investissement optimal, l'entretien et l'amélioration de</p>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
--	---	---

	<p>la condition physique et des pouvoirs d'agir de chacun.</p> <p>Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.</p> <p>Mobiliser une expérience approfondie des pratiques physiques et l'analyse de cette expérience pour conseiller les pratiquants.</p> <p>Faire apprendre les conditions d'une pratique en sécurité ainsi que les principes et règles à respecter pour éviter les accidents.</p>	
RNCP35938BC07	<p>Conseil personnalisé dans le domaine de la santé et du bien-être par l'activité physique des seniors</p> <p>Evaluer les caractéristiques bio-psycho-sociales, les attentes et motivations des publics ainsi que leurs conditions de vie.</p> <p>Conseiller les seniors sur leurs activités physiques et le maintien de leur qualité de vie, de leurs potentialités et de leur autonomie dans leur projet de santé et de vie.</p> <p>Conseiller et accompagner la personne pour l'inscrire dans un réseau social et un réseau d'intervenants et de structures pouvant participer à sa santé et à sa qualité de vie.</p> <p>Participer à la mise en projet de la personne.</p>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

<p><b>RNCP35938BC08</b></p> <p><b>Gestion de projet et de structure dans le secteur de l'APA et de la santé auprès de public des seniors</b></p>	<p>Analyser et évaluer les politiques de santé et de bien-être de la structure dans leur environnement institutionnel et local.</p> <p>Problématiser ses actions et ses projets au regard des caractéristiques de la structure et des politiques publiques dans le secteur de la santé et des personnes âgées.</p> <p>Concevoir, financer et gérer un projet d'intervention en activités physiques adaptées auprès d'un public de seniors.</p> <p>Mobiliser les cadres juridiques et réglementaires du secteur du sport, de la santé et le droit du travail.</p> <p>Coordonner une équipe d'intervenants (bénévoles ou salariés) en activités physiques et/ou sportive.</p> <p>Interagir et se coordonner avec les autres professionnels (paramédical, médical, sportifs) de la structure et l'environnement de vie de la personne.</p> <p>Présenter et communiquer avec les équipes de direction des structures (EHPAD et autres) et avec</p>	<p>haque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
--	--	--

	les décideurs pour valoriser ses projets. Gérer matériellement un projet (budget et logistique).	
--	---	--

## Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

## SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

### Secteurs d'activités :

93 Activités sportives, récréatives et de loisirs

### Type d'emplois accessibles :

Coach santé

Chargé de développement

Conseiller santé forme

Educateur sportif

### Code(s) ROME :

- G1203 - Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
- G1204 - Éducation en activités sportives

### Références juridiques des règlementations d'activité :

Cette licence professionnelle permet la délivrance d'une carte professionnelle.

Articles L212-1 et R212-89 du Code du sport.

## VOIES D'ACCÈS

### Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

### Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous	X		Leur composition comprend :

statut d'élève ou d'étudiant		<ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>Leur composition comprend :</li> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>Leur composition comprend :</li> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>Leur composition comprend :</li> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>

Par candidature individuelle	X	-
Par expérience	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

## BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-2 à L612-4, D612-2 à R612-32-6, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle modifié

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

-	UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, arrêté du : 15/07/2019
-	UNIVERSITÉ DE POITIERS, arrêté du : 06/09/2018
-	UNIVERSITÉ PAUL SABATIER - TOULOUSE III, arrêté du : 15/07/2019
-	UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR, arrêté du : 23/03/2018

Date d'effet de la certification	01-09-2021
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2026

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

### Statistiques :

#### Lien internet vers le descriptif de la certification :

Insertion professionnelle des diplômés  
[\(https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion\\_professionnelle/\)](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/) <https://c3d-staps.fr/2019/01/09/linsertion-professionnelle-des-diplomes-de-staps/>  
[\(https://c3d-staps.fr/2019/01/09/linsertion-professionnelle-des-diplomes-de-staps/\)](https://c3d-staps.fr/2019/01/09/linsertion-professionnelle-des-diplomes-de-staps/)

**Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification**

#### Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP30161 <a href="/recherche/rncp/30161">(/recherche/rncp/30161)</a>	RNCP30161 - Licence Professionnelle - Santé, vieillissement et activités physiques adaptées (fiche nationale)

#### Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

##### Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/documentDownload/21638/286795>